

Des mots et des maux

L'Académie Française a publié le 4 juin dernier les premiers mots de la dixième édition de son dictionnaire : il devrait compter, d'après une dépêche de l'AFP, environ 350 nouvelles entrées.

“Qui va piano va sano va lontano”: nos neuf chères très minoritaires immortelles et nos toujours très majoritaires immortels prennent garde à leur santé, comme en témoigne cette expression ! Et voient loin : elles et ils espèrent achever cette nouvelle édition en 2050 et n'en sont pour l'instant qu'à l'examen de la lettre “A”... Souhaitons à cet égard que l'insertion du mot “abandonnique” ne traduise pas la crainte d'un abandon, puisque rien, dans ce qui semble désormais définir ce mot, ne justifie objectivement un tel sentiment.

Pour la ou le biographe, ces nouvelles insertions s'inscrivent dans un contexte plus large.

- *J'écris comme je parle et j'attends de vous que mon témoignage soit dans un style plus littéraire*, leur demande-t-on souvent.
- *Certes*, lui répondent-elles ou lui répondent-ils tout aussi régulièrement, *mais nous nous attacherons néanmoins à ne pas occulter votre façon de vous exprimer, vos tournures de phrases, les expressions que vous avez coutume d'employer, en ce qu'elles témoignent de votre personnalité et qui fait que celles et ceux à qui vous vous adressez vous reconnaîtront...*

Double contrainte du métier ! Le recueil et la retranscription des mots, tournures ou expressions dépend beaucoup de l'intention, de la méthode et de la manière dont elles et ils sont présentés ; mais il s'agit pour la ou le biographe d'une obligation, consubstantielle à la plus-value de sa prestation. Le langage fait partie de l'identité d'une personne. Préserver son vocabulaire, ses images, ses néologismes ou ses formulations singulières permet de restituer sa voix et sa personnalité avec authenticité.

Pour autant, l'exercice est souvent périlleux : la ou le biographe doit faire la part entre le fidèle relevé d'une expression personnelle et ce qui relève de sa propre reformulation. Des expressions inhabituelles gagnent alors souvent à être replacées dans leur contexte, pour éviter tant des contresens qu'une totale incompréhension du futur lecteur : une note explicative ou un glossaire seraient inappropriés...

Le risque est aussi d'ordre éthique : la ou le biographe qui met en avant telle ou telle particularité de langage ne doit pas être suspect, - fusse contre sa volonté -, de vouloir présenter son client comme excentrique ou pire encore de le tourner en dérision : il s'agit ici d'une traduction de personnalité et non de caricature...

Tout biographe digne de ce nom s'attache ainsi à retranscrire des mots et expressions atypiques de son client. Elles et ils sont légitimes à le faire, c'est même pour elles et eux l'une des essentielles plus-values de leur accompagnement, un élément constitutif de leur professionnalisme.

Au delà, cette retranscription, qui se doit donc d'être rigoureuse, témoigne de l'inventivité du langage, des influences culturelles, du parcours de vie ou de la manière propre qu'a une personne d'organiser sa pensée...

Ce que les linguistes qualifient d'idiolectes ! Je vous renvoie, chères lectrices et chers lecteurs, à la définition que donneront dans quelque temps à ce mot nos immortelles et immortels, quand elles et ils en seront à la lettre “C”. Mais dans l'intervalle, je ne peux que vous conseiller la lecture de l'ouvrage collectif “La biographie racontée par les biographes – Expériences et guide pratique”, publié par Chronique sociale et écrit par les membres de l'association Biographicus, et en particulier ici par la contribution n° 13 page 66 (dont je ne suis pas l'auteur !) “Faire entendre la voix du narrateur – Une histoire d'identité”.

Villeurbanne – 3 juillet 2026
Desmotspourecire.fr / Patrick Pellerin

La question de la vérité

La ou le biographe, dans le dialogue singulier qu'il entretient avec son client, est parfois conduit, au moins pour lui-même, à interroger les motivations profondes qui conduisent celles et ceux qui ont fait appel à elle ou à lui pour transcrire le récit de leur vie, qu'elle soit privée, familiale, ou professionnelle. Elles et ils souhaitent sans nul doute "faire trace", "transmettre", dans l'idée que l'expérience qu'elles et ils ont acquise, qui à leur sens fonde la valeur de leur témoignage, puisse être d'une quelconque utilité, qu'elle puisse, si peu que se soit, servir à d'autres, à leurs descendants, voire au delà...

Charles Pépin, dans son émission "La question philo" du 16 mai dernier, répondait ainsi sur France Inter à la question d'une auditrice : "mon expérience peut-elle servir aux autres ?". Il citait à cette occasion un proverbe chinois : "L'expérience est un peigne pour les chauves", sentence sapant violemment toute utilité à l'idée même de transmission. En bon philosophe adepte des thèses et antithèses, il en réfutait cependant pour une part la pertinence au nom de l'histoire du progrès scientifique, tout savant honnête ne pouvant prétendre à une découverte *ex nihilo*...

Mais les biographes de l'association Biographicus dont il m'arrive de lire les échanges de pratiques n'ont à ma connaissance pas eu l'occasion de recueillir le témoignage de disciples d'Albert Einstein... Certes, d'aucune ou d'aucun, comme il m'est arrivé de le faire moi-même, ont pu mettre en garde certains de leur clients sur le peu de chance qu'un récit puisse intéresser un éditeur reconnu et obtenir le Goncourt, ajoutant cependant que cela n'enlevait en rien l'intérêt de leur témoignage ni sa valeur relationnelle.

La question importante pour le biographe serait ici plutôt, à mon sens, celle de savoir si la motivation de son client, qu'elle quelle soit, influence la nature de sa retranscription. Doit-il par exemple intervenir s'il prend conscience que son client a par trop tendance à idéaliser sa vie, ou à moraliser, lui conseillant de s'en tenir à une parole plus sincère ?

La question posée par le biographe des destinataires auxquels pensent son client en première intention trouve ici sa pertinence...

Même si, dès lors, le biographe en vient à dire à son client que le récit de son expérience ne changera pas le monde, il peut en tout cas témoigner du fait que "l'utilité" de la biographie réalisée n'est pas toujours totalement celle que son client imaginait, ne serait-ce que parce qu'elle lui permet de se réapproprier sa propre histoire, peut-être aussi permettre à ses proches de mieux le comprendre, doit-elle ne toucher qu'une seule personne, et, pourquoi pas, servir un jour de précieux document pour un chercheur, les exemples abondent en la matière, depuis l'antiquité !

Villeurbanne – 29 mai 2026

Mise à jour le 3 juillet 2026

Desmotspourecire.fr / Patrick Pellerin